



Le Principal du collège

Aux
Parents d'élèves

Objet : Réinscription 2026-2027 pour les futurs 5^e, 4^e et 3^e

Mesdames, Messieurs, les parents d'élèves,

Nous vous informons que campagne de la **réinscription de votre enfant en ligne débute le 11 juin 2026**. Vous devez **OBLIGATOIREMENT** effectuer cette démarche pour que la place de votre enfant soit garantie à la rentrée de septembre 2026. Seuls les élèves du dispositif ULIS sont réinscrits automatiquement sans passer par cette étape.

Connexion à l'inscription en ligne : du lundi 8 juin au 23 juin 2026

A l'ouverture de la téléinscription connectez-vous avec votre **compte parent EDUCONNECT** puis allez dans « **scolarité service** » et procédez à la réinscription de votre enfant. Il vous sera demandé de vérifier les informations administratives et de modifier celles-ci si besoin. (Un guide est disponible sur Pronote et sur le site du collège)

Choix des options : Les seules options disponibles au collège sont celles du latin et du grec.

Bourse de collège : Concernant l'étude automatique du droit à la bourse, vous pouvez en faire la demande si cela n'a pas été fait durant l'année scolaire 2025.

Régime de votre enfant (externe ou demi-pensionnaire)

Vous devez ***obligatoirement*** indiquer si votre enfant **sera demi-pensionnaire ou externe** l'année prochaine. Le choix de demi-pensionnaire lors de la télé-inscription rattachera automatiquement votre enfant au régime DP 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Toutefois, il vous sera possible de demander le régime DP 3 jours ou 2 jours par mail avant le 11 septembre 2026. Mail de Madame DEWITTE, secrétaire d'intendance : sec-int.0340032a@ac-montpellier.fr . Si votre enfant est DP 4 jours toute l'année, il est inutile de le confirmer par mail. Pour préparer au mieux la rentrée de votre enfant, nous vous prions de prendre connaissance des documents joints à ce courrier.

Informations supplémentaires :

Votre enfant devra remettre à son professeur principal de la classe dès le premier jour de la rentrée : 1 photo d'identité pour le carnet de correspondance et l'attestation d'assurance scolaire pour l'année scolaire 2026-2027.

Départ du collège des niveaux 6^e, 5^e et 4^e de l'année scolaire 2026

Si votre enfant ne poursuit pas sa scolarité au collège Les Arbourys à la rentrée 2026, merci d'en informer le secrétariat dès à présent par mail à l'attention de Madame LEMOINE, secrétaire de direction l'adresse suivante : ce.0340032a@ac-montpellier.fr **avant le 23 juin**, en précisant le nom et l'adresse du collège où sera inscrit votre enfant. Cette démarche permettra d'assurer le transfert de son dossier au moment voulu.

Nous vous rappelons que l'exeat, nécessaire à toute nouvelle inscription sera délivré qu'à **partir du 29 juin**. Pour se faire, vous devez restituer les manuels scolaires et des livres empruntés au CDI, ainsi que régler les frais de restauration.

Le Principal,
B. LE PROVOST.-